

## Société | Les saisonniers du vignoble girondin à l'épreuve du dépistage covid



**Matériel attribué, masques en sortie de rang et... dépistage. Cette année, pour le vignoble bordelais comme pour tous les autres, les vendanges n'auront sans doute pas exactement le même visage que d'habitude. Pour permettre aux volontaires qui le souhaiteraient de "partir tranquilles", l'ARS prend en charge en Gironde une campagne de dépistage au sein des propriétés viticoles. Au Château Bertinerie, c'est ce mardi que l'opération s'est déroulée, deux jours avant le début des premières récoltes de blanc. C'est la première du genre dans le département, mais d'autres devraient suivre.**

Ambiance dépistage ce matin au Château Bertinerie à Cubnezais, dans le vignoble bordelais. 72 saisonniers (plus le personnel habituel du domaine) se font dépister pour savoir s'ils sont ou non positifs au Covid19, deux jours avant le début des premières vendanges. Pas question de créer de clusters supplémentaires dans une profession qui accueille, à cette période cruciale de l'année, "environ 14 000 travailleurs de plus". Cette opération de dépistage, déjà menée en juin dans le Saint-Émilionnais par un prestataire extérieur, est pilotée par l'Agence Régionale de Santé, qui travaille en collaboration avec la préfecture de Gironde, la MSA, le CIVB (qui fournit une cartographie des volontaires pour des soucis d'organisations du dépistage) et la Chambre d'Agriculture de Gironde, qui relaie le tout directement aux professionnels du vin.

### Protocole et objectifs

Éric Bantegnies, co-gérant du domaine de 78 hectares en Blaye Côtes de Bordeaux, premier à inaugurer le dispositif avec l'intervention de la sécurité civile pour le dépistage (en raison du nombre élevé de saisonniers), a préféré rentrer dans le rang. "Il me paraissait important de passer au tamis du test l'ensemble de l'équipe avant le début des vendanges pour s'assurer qu'il n'y ait pas d'asymptomatiques au milieu des autres. Le but est double : assurer la sécurité de tous ceux qui ont souscrit pour venir faire les vendanges chez nous et s'assurer que l'on n'ait pas un risque d'arrêt des vendanges avec la mise en quarantaine de l'ensemble de l'équipe au bout d'une quinzaine de jours. Il y a aussi un risque juridique, je n'ai pas non plus envie que certains se retournent contre l'employeur. On n'est pas à l'abri de contaminations ultérieures puisqu'on a quelques personnels qui tournent, mais au moins on part sereins. De toute façon, il n'y a pas de plan B, donc on n'a pas le choix".

Malgré la présence de cette campagne de dépistage, le protocole interne ne change pas. "Le port du masque se

fera en bout de rang, avec l'autorisation de l'enlever une fois qu'on est à l'intérieur. Dès que l'équipe est regroupée, tout le monde est protégé", assure Éric Bantegnies. "On va essayer d'encourager les nouveaux entrants à faire les tests de leur côté. Le respect des protocoles à l'intérieur de l'entreprise va réduire les risques. Ici, personne n'a refusé le test. On a aussi des gens en attente de places, ces nouveaux entrants pourraient remplacer si jamais...". Pour l'instant (à dater de vendredi), 26 propriétaires se sont déclarés volontaires au dépistage, soit environ 800 saisonniers. Encore peu, même si la campagne démarre.

## Cas par cas

Mais le directeur de l'antenne girondine de l'ARS, Olivier Serre, rassure. "Comme on a pu le faire sur les différents sites ou plages grand public, on a aussi fait le choix de cibler le dépistage sur certaines professions pour participer à la rupture de la chaîne de transmission du virus et préserver l'activité économique. On a informé toute la profession mercredi dernier, on leur a proposé de signaler au CIVB combien de salariés ils souhaitaient faire dépister et où ils exerçaient. Le CIVB nous a transmis une cartographie qui nous permet d'aller chercher l'équipe de prélèvement et le labo pour être dans une logique de proximité et de respect de l'organisation du château ou du prestataire. Il faut faire attention à ne pas emboliser les laboratoires et être capables de produire les résultats dans un délai maximal de 48 heures", poursuit ce dernier, qui avoue que l'ambition n'est pas de faire tester tous les saisonniers.

"Je ne suis pas certain qu'on ait la capacité à le faire aussi rapidement qu'on pourrait le souhaiter. Il y a aussi des réticences aussi bien du côté des saisonniers que de l'employeur. Le test inquiète autant par rapport à l'acte que ça peut représenter que par rapport à son impact sur le salarié, qui prend le risque d'être mis à l'arrêt ou même de voir son contrat interrogé. Ça n'a jamais été le cas, notamment sur l'expérience du Saint-Émilionnais, mais on travaille avec les Châteaux pour ne pas rompre l'activité économique au moment où ils en ont le plus besoin. La profession nous l'a dit, il n'est pas question que l'on dépiste pour que les vendanges ne se fassent pas. On répondra à chaque demande et on le fera au cas par cas". Regrouper plusieurs propriétés et mobiliser une salle à proximité pourrait aussi être envisagé, sans compter ceux qui ont incité leurs salariés à aller se faire dépister par leurs propres moyens dans un centre dédié.

Charge aussi, notamment à la MSA, de "dédramatiser les choses", comme l'affirme Daniel Abalea, directeur de la MSA Gironde. "Pour le Château Bertinerie, on doit aussi intervenir début septembre pour voir si tous les protocoles mis en place sont fonctionnels". Ce jeudi, le domaine part pour cinq semaines de vendanges. La récolte doit durer jusqu'au début du mois d'octobre.

**L'info en plus** : les châteaux souhaitant lancer une opération de dépistage pour leurs saisonniers doivent au préalable remplir un [formulaire en ligne disponible ici](#).



Romain Bêteille

*Crédit Photo : RB*

*Publié sur [aqui.fr](http://aqui.fr) le 25/08/2020*

*[Url de cet article](#)*